



Ordonnance de télécom CRTC 2007-320

Ottawa, le 30 août 2007

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Société TELUS Communications	254	le 11 avril 2007	le 5 septembre 2007
	254A	le 13 avril 2007	
	254B	le 22 août 2007	

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>